

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE TELEPHONEE DU 15 MAI 2020 PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ (suite)

PONT NATUREL DU 22/05 :

Lors de l'audioconférence du 13 mai, la CGT avait demandé au directeur de faire un geste envers ces agent.es qui ont permis le fonctionnement de la Nation en accordant une autorisation d'absence à l'ensemble des collègues parisiens pour le pont naturel du 22 mai (la journée ministre financerait le pont naturel du 13/07). Sa réponse a été dans un premier temps NON se cachant derrière la DG mais il s'était engagé à l'évoquer auprès du délégué du DG pour l'Ile de France.

Le directeur le 15 mai a rapporté qu'à l'unanimité des directeurs de la RIF la réponse est toujours NON.

La CGT a rappelé qu'aucun texte n'oblige les agent.es à poser l'autorisation d'absence exceptionnelle allouée tous les ans. Les collègues disposent de leurs congés et RTT, ils peuvent donc poser un congé ou une RTT le 22 mai. C'est ce que la CGT recommande afin que ce jour vienne en déduction des jours rattachés par ordonnance du 15 avril.

ACCUEIL DES STAGIAIRES

Les contrôleurs stagiaires seront accueillis à compter du 2 juin et les inspecteurs à compter du 8.

La CGT a fait part de ses inquiétudes quant aux conditions d'accueil des stagiaires, tant du point de vue du respect de la distanciation physique, comment montrer le fonctionnement de nos applications sans se rapprocher face à l'écran, que des probables difficultés pour délivrer une réelle formation dans la mesure où tous les agents.es ne seront pas en présentiel (télétravail, ASA, ...).

ACCUEIL PHYSIQUE DES USAGERS DANS LES SIP

La CGT a exprimé des doutes sur la faisabilité de la réouverture au public sur rendez-vous dès le 25 mai et une semaine plus tard pour les sites dits « sensibles » (18ème, 19ème, 20ème). Pour la CGT, c'est bien trop tôt au regard de la situation sanitaire. La priorité doit être la santé des agent.es et des usagers.

De plus, pour la CGT, l'APRDV ne permet pas de fournir un service public de qualité, notamment pour les personnes les plus en difficultés.

Il est à craindre des tensions lorsque des contribuables n'ayant pas pris rendez-vous ne seront pas reçus. En cas d'incident, un cadre du service pourrait être amené à faire appel aux forces de l'ordre.

Deux vigiles seront présents sur les sites, ils auront la liste des personnes qui pourront être reçues. Les contribuables devront attendre à l'extérieur leur tour.

Chaque réception s'effectuera debout, la durée ne pourra pas dépasser 15 minutes ce qui ne permettra pas de traiter les questions complexes.

La CGT, dès le début, avait demandé le report de la campagne IR car nous savions que celle-ci serait en mode dégradé. C'est exactement ce qui est en train de se passer.

Les agent.es qui assureront les accueils pourront être dotés de masques s'ils le souhaitent.

Quant aux contribuables, la direction précise qu'il est préférable que les usagers portent un masque mais ne peut les y contraindre.

FICHES METIERS DANS LE CADRE DU PRA

La direction a produit des fiches métiers dans le cadre du PRA, vous les retrouverez sur notre site : <http://cgtgfip75.org/>

Pour la CGT, les effectifs en présentiel dépendent des conditions sanitaires et non des besoins pour réaliser la mission dans un temps contraint.